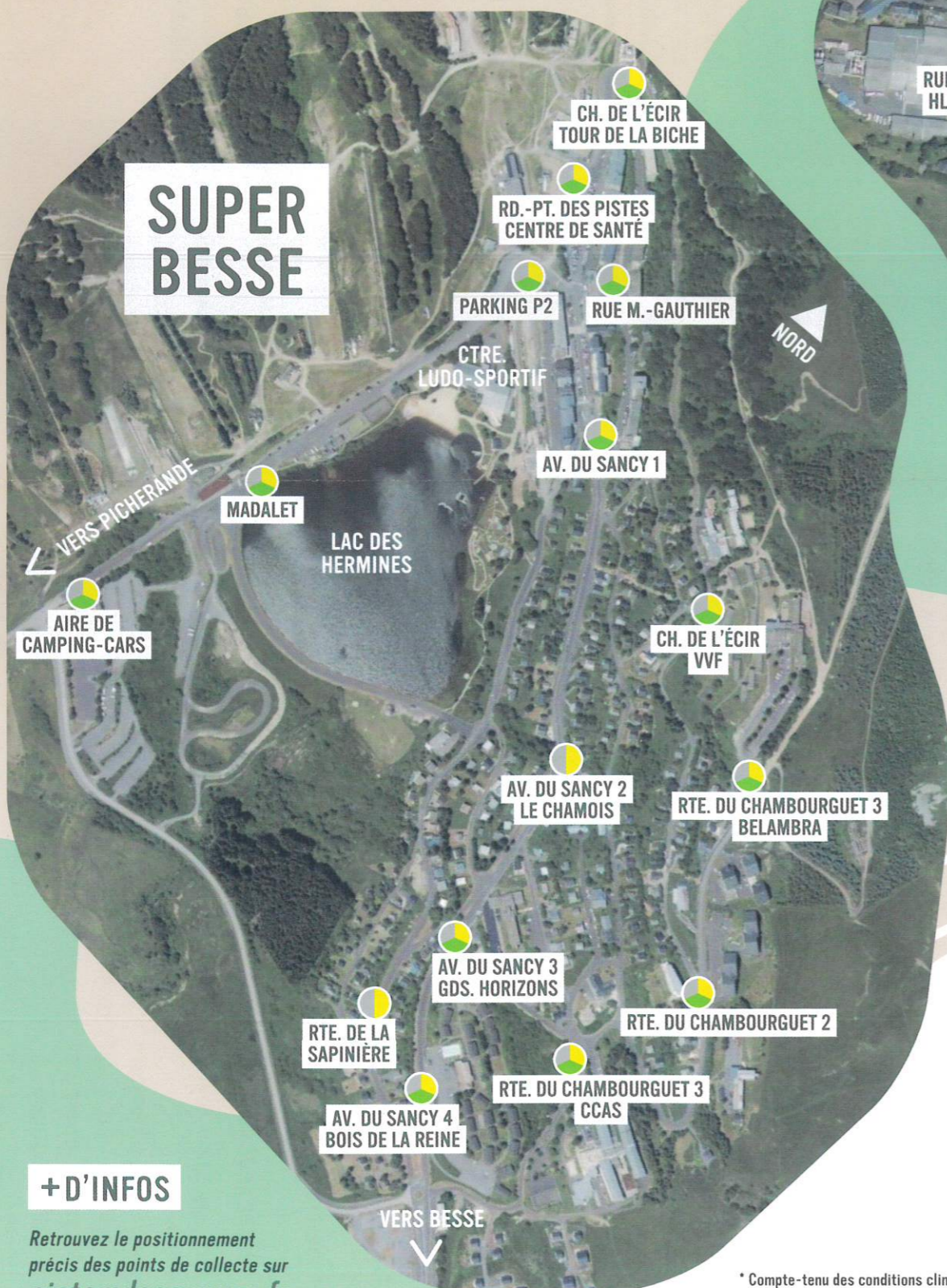
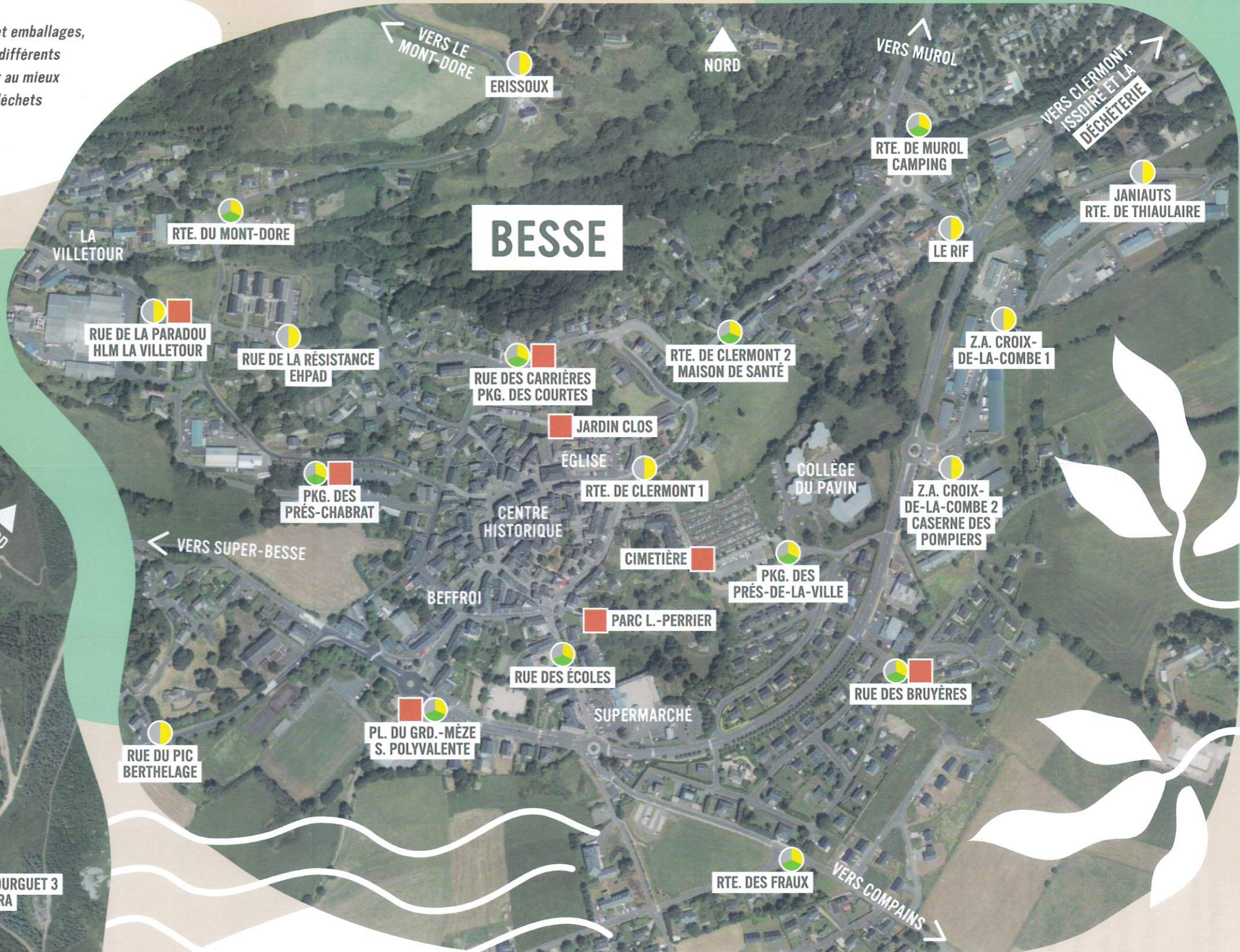


Les Points d'Apport Volontaire (ou PAV) regroupent plusieurs colonnes à déchets (papiers et emballages, ordures ménagères, verre ponctuellement). Un travail de concertation a été mené avec les différents acteurs concernés (particulièrement les habitants lors de réunions publiques) afin d'établir au mieux la position des PAV. Ceci, en considérant qu'une colonne peut contenir 4 à 6 fois plus de déchets qu'un bac à ordures, et que l'installation d'un PAV répond à de multiples contraintes (facilité et sécurité d'accès pour les usagers et les camions de collecte...).



+ D'INFOS

Retrouvez le positionnement précis des points de collecte sur sictomdescouzes.fr



LÉGENDE

- Colonnes Ordures ménagères + Papiers et emballages + Verre
- Colonnes Ordures ménagères + Papiers et emballages
- Composteurs collectifs*

DANS LES AUTRES VILLAGES ET HAMEAUX

- ANGLARD
- BARAQUE DE VASSIVIÈRE
- CHANDÈZE
- LES CHIROUZES
- COMBES
- RIOUBES-BAS
- LAC PAVIN (PARVIS)
- MONTREDON-FRAISSE
- OLPILIÈRE
- PÉALAT
- PERTUYZAT
- SAINT-ANASTAISE
- SERRE-BAS
- SERRE-HAUT

DÉCHÈTERIE DE BESSE

Située à Chiloza, elle est ouverte les lundis (9h-12h/13h-17h), les mardis/mercredis/vendredis/samedis (9h-12h/14h-18h) et joignable au 04 73 79 53 16. Accès gratuit pour les particuliers dans la limite de 4m³/jour/personne (carte d'accès à demander sur place ou formulaire sur sictomdescouzes.fr).

* Compte-tenu des conditions climatiques (gel...) et des variations de la quantité d'apports (saison/hors-saison), il n'est pas viable d'installer des composteurs à Super-Besse. Comme pour les habitants des hameaux, il est possible de commander un composteur individuel de jardin (voir au verso).